

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-DIEU
M.R.C. DES BASQUES**

18 décembre 2017 À une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu, tenue le lundi 18 décembre 2017, à 20 h, à la salle du conseil dûment convoqué par le secrétaire-trésorier suivant un avis spécial signifié aux membres du conseil, conformément aux dispositions du code municipal sous la présidence de Monsieur Alain Bélanger, maire.

Sont présents :

Monsieur Alain Bélanger, maire

Mesdames les conseillères Nancy Gagné
Tania Gagnon-Malenfant

Messieurs les conseillers Frédéric Leblond
Jean-Claude Caron
Frédéric Bastille

Monsieur Daniel Dufour, directeur général, assiste à la séance et agit à titre de secrétaire.

Était absente Mme la conseillère Louiselle Rioux.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 heures, Monsieur le maire ouvre la séance et déclare la séance ouverte.

2017-12-270 **RÉSOLUTION - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit et est accepté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-12-271 **RÉSOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954.1 du Code municipal du Québec, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2018 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QU'au cours de l'année 2018, la Ville aura à pourvoir un budget total de 3 416 905 \$ incluant les charges, les autres activités financières ainsi que les affectations nettes mais excluant l'amortissement des immobilisations et l'investissement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu copie du cahier des prévisions pour l'exercice financier 2018 et s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Leblond
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal adopte le budget pour l'exercice financier 2018 tel que présenté totalisant des revenus et dépenses de 3 416 905 se détaillant comme suit:

REVENUS

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Taxes | 1 798 039 \$ |
| Paielement tenant lieu de taxes | 32 322 \$ |
| Services rendus | 419 992 \$ |
| Transferts | 1 166 552 \$ |
| Total des revenus | 3 416 905 \$ |

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Administration générale | 434 639 \$ |
| Sécurité publique | 240 638 \$ |
| Transport | 775 376 \$ |
| Hygiène du milieu | 644 904 \$ |
| Santé et Bien-être | 77 600 \$ |
| Urbanisme et mise en valeur | 270 787 \$ |
| Loisir et Culture | 433 993 \$ |
| Frais de financement | 136 612 \$ |
| Total des dépenses | 3 014 549 \$ |

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Amortissement | (542 532 \$) |
| Remboursement en capital | 749 888 \$ |
| Total avant affectations | 207 356 \$ |

AFFECTATIONS

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Transfert aux act. d'investissements | 170 000 \$ |
| Fonds de roulement | 25 000 \$ |

TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES 402 356 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS FISCALES** 3 416 905 \$

QUE le budget pour l'exercice financier 2018 intègre les ajustements salariaux identifiés au tableau des conditions salariales préparé par le directeur général et qu'en conséquence les contrats de travail soient et sont modifiés lorsque nécessaire;

QUE le cahier des prévisions budgétaires fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit;

QU'un document explicatif du budget 2018 soit et est publié à l'intérieur du journal municipal de décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-12-272

RÉSOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2018-2019-2020)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu copie du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 avant la tenue de la présente séance et s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Jean-Claude Caron
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 totalisant des investissements de 6 163 870 \$;

QU'un résumé des dépenses d'immobilisations 2018 soit et est inséré dans le journal municipal de décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-12-273

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER